

**MOULIN des MASSONS**  
**COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU**  
**Jeudi 14 septembre 2023**

**Présents :** Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Gérard Laurent, Gilles Robert, Colette Laurent, Alexandre Billis.

**Excusée :** Cécile Billis

**Lieu de réunion :** au Moulin des Massons

**Prochaine réunion de bureau :**

La prochaine réunion de bureau est fixée mercredi 8 novembre à 14h au Moulin.

**1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 7 juillet 2023 :**

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur l'Intranet.

**2 – POINT de SITUATION fait par le président :**

**- 2.1 – Fréquentation public jusqu'au 31 août 2023 :**

8 623 visiteurs contre 8 470 visiteurs au 31 août 2022.

1 910 visiteurs en juillet 2023

1 985 visiteurs en août 2023

**Animations famille du mercredi et jeux Enquête Game :**

**- Animations famille du mercredi :** 205 personnes sur 9 ateliers (119 en 2022 pour un nombre d'ateliers identique).

Un ajustement des tarifs et du contenu de cet atelier sera examiné en prochaine réunion animations pour être rentable, vu l'investissement en personnel et pour éviter de perdre en nombre de visiteurs.

**- Enquête Game :** 19 « Trésor du Moulin » en juillet ; 34 en août dont 15 « École des Sorciers ». Ce dernier jeu n'a démarré qu'en août.

**- 2.2 – Horaires d'automne :**

Après les Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre, l'écomusée reprend ses horaires de périodes hors vacances scolaires avec ouverture au public samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h et groupes sur RDV.

### - 2.3 – Fréquentation aire de camping-cars suite adhésion du Moulin à « France-Passion » :

6 campings-cars nous ont rendu visite en juillet et 9 en août.

Sur signalement de Jeanine P., les locataires du gîte du Moulin (géré par le propriétaire) sont visiteurs et acheteurs et laissent des témoignages très positifs sur l'écomusée.

### - 2.4 – Fin de contrat le 30 septembre 2023 pour Sylvain Freyenet embauché en CDD depuis le 2 mai 2023.

- 2.5 - Nouveaux tarifs 2024 - rappel signalé par Janine T. à partir du CR animations du 24 janvier 2023, tarifs validés en bureau du 6 février 2023 et signalés en leur temps aux offices de tourisme et organismes concernés :

#### ***A noter les nouveaux TARIFS 2024***

- Entrée adulte : 7€ Entrée enfant : 5€ Entrée famille (2 adultes et 2 enfants) : 20€

- Entrée groupe adulte : 6€ entrée groupe enfant 4€

- Forfait minimum de perception visite groupe : 50€

- Forfait minimum de perception atelier : 100€

- Entrée atelier famille : 10€ / participants

- Entrée ateliers centre de loisirs : 9 ou 10€ selon l'atelier

- Prix d'un atelier 140€ ou 160€ pour les ateliers avec production (pain, crêpes)

- Journée accordéon : 40€

- Enquête Game : 60€. A voir avec Florence de Randoland

### - 2.6 – Conseil d'administration du 6 octobre 2023 :

Sur questionnement de Gilles, l'ordre du jour suivant est indiqué par le président :

- bilan fréquentation

- point financier

- activités de l'année

- projets de l'association

- constitution commission « Vie associative »

## **3 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :**

**3.1 - État des soldes bancaires** à la date du 14 septembre.

### **3.2 - Comparatif des ventes à fin août 2023 :**

- par rapport au même mois de 2022, progression de + 3.32%

- par rapport au même mois de 2019 (année de référence) + 15.96 %

- par rapport au mois de juillet 2022, le mois de juillet 2023 progresse de +5.09%.

- par rapport au mois de juillet 2019 (année de référence) juillet 2023 progresse de +38.02%.

### **3.3 – Fête du Moulin coût :**

Suite au signalement du coût qui s'élève à 1 179€ (animation orgue + alimentation), le bureau demande au trésorier d'en signaler les recettes en simultané afin de permettre une analyse valable.

## **4 – COMPTE-RENDU DE COMMISSIONS :**

### **4.1 – Compte-rendu des commissions animations fait par Jeanine P. :**

Le compte-rendu de la réunion animations du 8 juin a porté sur le debriefing de la Fête du Moulin du 25 juin 2023 ainsi que sur les décisions qui en découlent. Ce compte-rendu est mis en ligne et consultable sur l'Intranet du Moulin (voir mail de Guylaine pour procédure d'accès).

La réunion animations du 6 juillet a porté sur l'organisation de la Fête du Patrimoine des 16 et 17 septembre. Le boulanger Bartholin étant en congés, Jean-Roch Marchand fournira la pâte à pain tandis que Sylvie et Dominique Voysset (ex-boulangers de Lézigneux) seront chargés du four.

Le CR est mis en ligne et consultable sur l'Intranet.

Une prochaine commission animations sera convoquée en octobre pour :

- préparer le calendrier des fêtes et animations 2024 à communiquer à l'OT

- constituer la « **commission des 20 ans** » chargée de préparer les festivités du 20<sup>e</sup> anniversaire du Moulin lors de la Fête du Moulin 2024. Un mail sera adressé à toutes les personnes du planning pour solliciter idées et participation.

### **4.2 – Commission travaux – travaux à réaliser signalés par Jean-Yves :**

- panneau « parking privé » posé

- régulateur turbine à mettre en route

- rampe cheminement vers turbine à réparer

- desherber les allées

- poubelle parking du haut à changer

- envisager poubelles 750litres au niveau du Moulin (prospection à faire en 2024)

## **5 – Compte-rendu réunion inter-associations mairie de SBC vendredi 8 septembre 2023**

Le compte-rendu présenté par Janine T., représentant notre association à cette réunion, est joint en annexe au présent compte-rendu de réunion de bureau.

## **6 – QUESTIONS DIVERSES :**

### **- 6.1 – Invitation aux festivités de la Fourme et des Côtes du Forez :**

Un apéritif dinatoire est offert par la Ville de Montbrison samedi 30 septembre. Michèle et Jean-Paul représenteront le Moulin puisqu'ils tiennent ce jour-là le stand au marché de la Fourme.

### **- 6.2 - Propositions de marchés :**

- Marché de Noël à Essertines-en-Châtelneuf le 19 novembre ; le Moulin participera.

- Marché à Pouilly-les-Feurs jeudi 24 avril 2024 de 10h à 12h ; le Moulin ne participera pas.

### **- 6.3 – Sortie annuelle des bénévoles :**

Après échanges et discussions, la majorité du bureau décide de renoncer à cette sortie pour cette année, mais le repas de fin de saison est maintenu.

**- 6.4 – Demande d'utilisation de la salle JBC pour repas Gergovia samedi 30 septembre 2023.**

Le bureau donne son accord, sachant que ce groupe folklorique a fait pour le Moulin de nombreuses animations gratuites.

**- 6.5 – Un artisan producteur de pépins de courges à Grammond sollicite le Moulin pour de l'huile à façon.**

A ce propos, se pose la question du tarif de la façon à revaloriser.

Le bureau charge Jean-Yves de contacter Paul Laurent pour connaître son tarif.

**- 6.6 – Demande de contrat en alternance d'une élève du Lycée Agronova de Précieux :**

Le bureau ne donne pas suite.

**- 6.7 – Carte American Express :** Après lecture des conditions par Michèle, le bureau surseoit.

**- 6.8 – Chèques-vacances sur téléphone :** Le bureau décide de différer sa décision, sachant que nous devons y adhérer sous peu.

**- 6.9 – Miel de printemps proposé par David :** Le bureau décide d'en acheter.

**- 6.10 – Demande d'utilisation de la salle JBC par Janine T.** et son groupe vendredi 3 novembre à 18h30 pour projection diaporama voyage en Irlande et repas. Accord unanime du bureau.

**7 – INFORMATIONS DIVERSES :**

**- 7.1 – Subvention patrimoniale accordée par le Conseil départemental :**

Le président donne lecture du document faisant suite à la réunion du 21 juin dernier à La Bâtie d'Urfé (Moulin absent et non représenté).

Ce document sera adressé par mail par le président aux membres du bureau.

Le nouveau dispositif d'octroi sera adopté en novembre par le conseil départemental.

La date limite de dépôt des demandes de subventions est le 31 décembre.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, analyse des projets, arbitrage et notification.

**- 7.2 – Visite d'un photographe Roger Jourdain** d'Ambert venu en visite au Moulin et qui propose ses photos utilisables gratuitement et sous ses références par le Moulin. Il a laissé son adresse mail.

Voir sa galerie de photos du Moulin : <https://www.rojourdain-photographe.fr/moulin-des-massons/>

**- 7.3 – Résidus de décantation de l'huile (époutalés) :**

Suite aux recherches effectuées, une entreprise de récupération d'huiles est venue au Moulin en prendre 300 litres et a laissé deux bidons de 80 à 100 litres. Pour la suite les bidons seront descendus à Montbrison chez Jean Paul et Michèle pour l'enlèvement. Cette huile est destinée à la production de bio-carburants.

Association ONDAINE AGRO 138 Rue de la République 42 500 Le Chambon Feugerolles Tél : 04 77 94 93 83 -

Mail : [administraif@ondaine-agro.com](mailto:administraif@ondaine-agro.com)

**- 7.4 – Scie battante :**

Un appel à idée est lancé pour trouver où placer cette scie donnée au Moulin et hébergée dans un bâtiment mis en vente. L'écomusée du Moulin des Massons n'envisage plus de l'installer car le Musée de la Fourme en a mis une en présentation.

**7.5 – Remerciements de Francis** pour cadeaux faits par le Moulin pour son 85<sup>e</sup> anniversaire et ses 20 ans de bénévolat.

A propos de l'hommage à Francis figurant sur notre site Internet, Janine T. propose d'inclure une copie de l'article du journal Le Pays paru le 24 août, car il valorise aussi notre écomusée. La copie de l'article sera renvoyée à André.

**- 7.6 – Ancienne imprimante vendue par Internet au prix de 200€.**

Information donnée par André

**- 7.7 - Remarque sur la communication - Signalement des fautes d'orthographe sur nos publications Facebook :**

Gilles revient sur ce signalement qu'il a fait par mail le 1<sup>er</sup> août 2023 à André et aux membres du bureau pour alerter sur des actions d'amélioration à mener auprès de Guylaine salariée du Moulin. De cette information gérée ensuite par André a découlé une protestation verbale menaçante d'un tiers à l'encontre de Gilles.

Au-delà de ce regrettable incident, la qualité de notre communication reste primordiale pour notre site touristique sans céder à la tendance du laxisme orthographique répandu lors des échanges par réseaux sociaux.

En complément de ce propos, Gilles observe que Guylaine est aussi en difficulté sur d'autres fonctions de son poste et notamment le guidage... Il est de notre devoir de rechercher quelle aide lui apporter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT